

DIPLÔME ET DÉCLASSEMENT

Les diplômes servent-ils encore ? La réponse à cette question nécessite de prendre en compte l'évolution de la structure des catégories socioprofessionnelles, qui se répercute sur la demande de qualification ; celle de la structure de la population active par niveaux de diplômes, qui en transforme l'offre ; l'écart croissant entre effectifs de personnes susceptibles d'occuper un emploi et emplois disponibles, qui accroît les risques de chômage. La conjugaison de ces dynamiques nuance fortement les approches selon lesquelles le déclassement marquerait la relation entre diplôme et emploi.

L'application de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans a marqué le début d'une augmentation continue du nombre des diplômés. Or, ce qui paraissait aller dans le sens du bien commun en assurant simultanément l'ouverture des réussites individuelles et l'amélioration de la compétence collective fait maintenant l'objet de jugements sévères : la pléthore succède à la pénurie et la course au diplôme est considérée comme le signe d'un dysfonctionnement social grave. Ce retournement d'opinion s'appuie sur quatre argumentations :

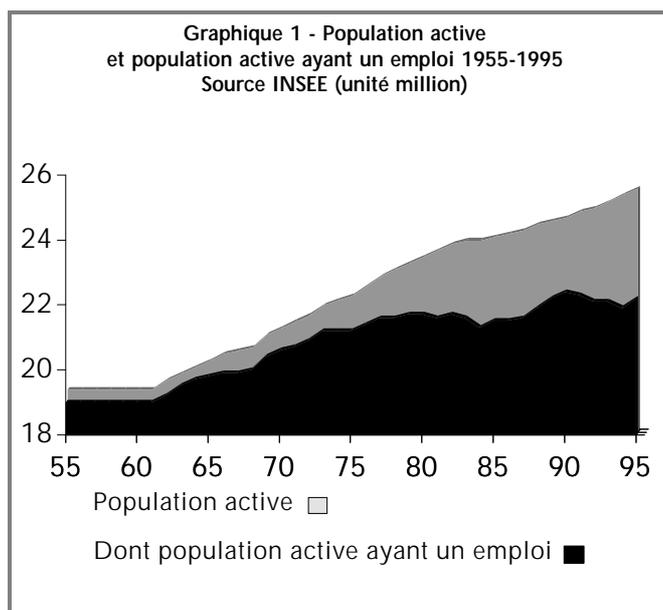
- la surproduction de diplômés qui, par analogie avec un marché de biens, fait perdre au produit sa rareté, donc sa valeur. Le déclassement provient de l'occupation par les diplômés d'emplois jugés inférieurs à ceux auxquels ils accédaient préalablement ;
- la perte de qualité liée à une baisse d'exigence dans l'attribution des titres. Cette thèse semble globalement infirmée (Baudelot, Establet, 1988), mais cela n'exclut pas l'existence de points sensibles. On aurait alors affaire à un déclassement apparent dans la mesure où la hausse du niveau des titres compense la baisse supposée du niveau des compétences ;
- l'inadaptation croissante des diplômes aux besoins de l'économie, thème récurrent et difficile à contester dans la mesure où la notion de "besoin de l'économie" prête à une multiplicité de (non) sens. Quoiqu'il en soit, le diplôme permettrait de moins en moins d'évaluer la qualification et se trouve de ce fait dissocié de l'emploi ;
- la rigidification sociale liée aux diplômes qui imposeraient une classification et une pérennité de l'emploi indépendantes de la valeur des individus, constituant un carcan nuisible au fonctionnement du marché du travail et provoquant des réactions d'aversion.

Les enquêtes sur l'emploi conduites annuellement par l'INSEE permettent d'apprécier ces arguments et d'analyser le "comportement" de chaque niveau de diplôme au regard d'un éventuel déclassement, compte tenu des transformations qui ont marqué ces vingt dernières années.

Trois évolutions fondamentales

- Écart croissant entre population active et population active occupée

Population active et population active occupée ont évolué sur des rythmes comparables et avec des effectifs proches entre 1955 et 1973. Ensuite, la population active poursuit sa croissance et atteint 25,5 millions de personnes en 1995, alors que la population active occupée oscille entre 21 et 22,5 millions. La période 1990-1994 est marquée par une baisse dont les statistiques n'enregistrent pas d'équivalent sur les quarante dernières années (graphique 1).

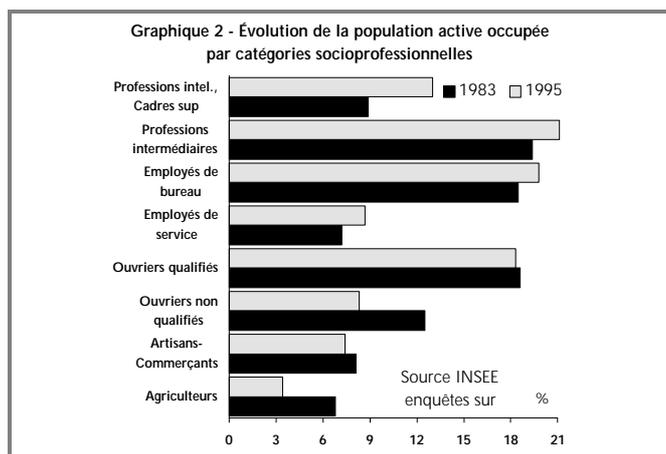


La raréfaction des emplois disponibles au regard de la main d'oeuvre potentielle est un trait important et persistant de la période.

- *Transformation des catégories socioprofessionnelles*

La répartition des actifs occupés (graphique 2) se caractérise par :

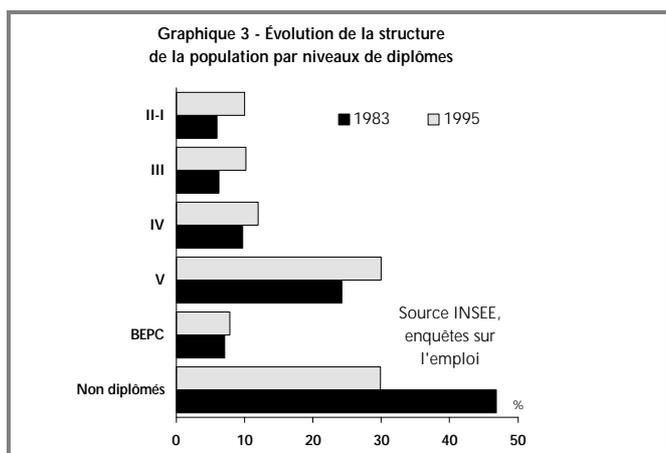
- la croissance de la part des professions intellectuelles et cadres supérieurs, des professions intermédiaires, des employés de bureau et des employés de service ;
- la diminution de la part des ouvriers non qualifiés, des agriculteurs, et, à un moindre degré, des artisans et des commerçants ;
- la relative stabilité de la part des ouvriers qualifiés.



Cette évolution va dans le sens d'une élévation du niveau des compétences mobilisées : les professions intellectuelles et les cadres supérieurs ainsi que les professions intermédiaires connaissent les plus fortes progressions.

- *Transformation des diplômes de la population active*

La part des non diplômés et des titulaires du Certificat d'études a fortement baissé, alors que celle de tous les autres diplômés augmente (graphique 3), ce qui s'inscrit dans le mouvement d'élévation des qualifications précédemment évoqué.



Diplôme possédé, emploi occupé : affinités électives

Les évolutions des structures des catégories socioprofessionnelles et des niveaux de diplômes convergent vers une élévation de la qualification, celles des effectifs de la population active occupée dans le sens d'une raréfaction de l'emploi. La conjugaison de ces deux mouvements entraîne-t-elle des situations de déclassement ? Pour répondre à cette question, les effets de

polarisation à l'intérieur de chaque couple constitué par une catégorie socioprofessionnelle et un diplôme donnés ont été comparés dans le temps, compte tenu des évolutions présentées ci-dessus.

La méthode employée

En 1983, les titulaires d'un diplôme de niveau IV étaient 2 282 000. A la même date, les professions intermédiaires constituaient 17,8 % de la population active. L'effectif théorique des diplômés de niveau IV appartenant aux professions intermédiaires aura été de $2\,282\,000 \times 17,8\%$, soit 406 000. D'après l'enquête sur l'emploi, il est de 851 000. L'écart entre effectif théorique et effectif réel est évalué par le ratio $851\,000 : 406\,000$ soit 2,09. Un calcul effectué selon les mêmes principes en 1995 aboutit à un ratio de 1,60, signe d'une moindre polarisation. Chaque groupe peut ainsi être caractérisé selon le signe de la polarisation et l'évolution du ratio entre 1983 et 1995.

Les non diplômés et titulaires du CEP sont polarisés de façon forte et croissante sur les emplois de service, les emplois d'ouvriers qualifiés et non qualifiés, ainsi que sur le chômage. On les trouve de moins en moins chez les agriculteurs et les artisans et commerçants.

Les titulaires du brevet sont polarisés de façon forte et croissante sur les emplois de service, de façon forte et stable chez les artisans et commerçants, de façon forte et décroissante chez les employés de bureau et les chômeurs. On les trouve de moins en moins chez les professions intermédiaires, alors qu'ils apparaissent chez les ouvriers qualifiés et non qualifiés.

Les diplômés de niveau V (CAP, BEP et assimilé) sont polarisés de façon forte et croissante chez les ouvriers qualifiés, les artisans et les commerçants, de façon forte et décroissante chez les employés de bureau. Leur polarisation devient positive à l'égard des agriculteurs et des employés de service et ils croissent chez les ouvriers non qualifiés.

Les diplômés de niveau IV (Bac et assimilé) sont polarisés de façon forte et croissante chez les employés de bureau, de façon forte et stable chez les artisans et les commerçants, de façon forte et décroissante au sein des professions intermédiaires. On les trouve moins qu'avant chez les cadres et plus parmi les employés de service et les ouvriers qualifiés.

Les diplômés de niveau III (Bac + 2) sont polarisés de façon forte et décroissante chez les cadres et parmi les professions intermédiaires. Ils apparaissent chez les employés de bureau et les chômeurs.

Les diplômés des niveaux I et II (Licence et plus) sont polarisés de façon forte et décroissante chez les cadres. On les trouve de moins en moins parmi les professions intermédiaires et ils apparaissent chez les chômeurs.

Les hypothèses d'un déclassement croissant et uniforme de la population ainsi que d'une dissociation entre catégorie d'emplois occupés et diplômes possédés ne se vérifient que partiellement : sont concernés les titulaires du brevet ou d'un diplôme de niveau IV qui passent progressivement à des catégories socioprofessionnelles

considérées inférieures à celles dans lesquelles ils se trouvaient préalablement. Les diplômés des niveaux I, II et III sont en situation de moindre rareté par rapport aux emplois qui les accueilleraient traditionnellement, mais cela se traduit plus par un accroissement du chômage que par l'investissement d'autres catégories socioprofessionnelles.

Toutefois, ces observations se rapportent à l'ensemble de la population, alors que les critiques adressées aux diplômés concernent essentiellement les jeunes dont la population peut enregistrer des déclassements masqués par les données globales.

Jeunes : des zones circonscrites de fragilité

Qu'est-ce qu'un jeune ?

La catégorie "jeune" prend des sens très différents selon les travaux qui s'y réfèrent. Partant du constat qu'un jeune de trente ans a derrière lui une durée de vie active très variable selon la durée de ses études et que se limiter aux sortants d'une année donnée entraîne le risque de grossir le poids des situations très éphémères qui caractérisent ce moment, on a choisi ici de distinguer les populations jeunes par niveaux de diplômes en fixant comme âge maximal celui auquel 99 % des individus déclarent avoir terminé leurs études. Dans la suite de ce texte, les jeunes non diplômés ou titulaires du certificat d'études ont au maximum 20 ans, les titulaires du brevet ou d'un diplôme de niveau V, 22 ans, les titulaires d'un diplôme de niveau IV, 26 ans, les titulaires d'un diplôme de niveau III, 28 ans, les titulaires d'un diplôme des niveaux II et I, 31 ans.

Le calcul de polarisation appliqué à la population jeune confirme certains résultats énoncés précédemment. Ainsi le mouvement affectant le brevet ou le baccalauréat se retrouve : diminution chez les employés de bureau, augmentation chez les employés de service, les ouvriers non qualifiés et accroissement du chômage pour le premier ; diminution parmi les professions intermédiaires, augmentation chez les employés de service, les ouvriers qualifiés et accroissement du chômage pour le second. Les diplômés de niveau V sont plus souvent employés de service, ouvriers non qualifiés ou chômeurs, alors même que la polarisation sur les ouvriers qualifiés reste fondamentale. De la même façon, les jeunes diplômés de niveau III restent polarisés sur les professions intermédiaires mais développent leur présence chez les employés de bureau et connaissent un chômage croissant, trait qui caractérise également les jeunes diplômés des niveaux I et II.

Selon le niveau des diplômes considérés, les réactions diffèrent : pour les jeunes des niveaux I, II et III, la raréfaction de l'emploi se traduit par un nombre de chômeurs plus important, pour les autres niveaux, le même phénomène aboutit à une redistribution dans d'autres catégories socioprofessionnelles. Le brevet voit son prestige tout à fait compromis et le niveau IV se transforme, mais, du fait de l'arrivée des bacheliers professionnels, sa polarisation sur les ouvriers qualifiés est difficilement assimilable à un déclassement. En revanche, le niveau V conserve une polarisation très forte sur les emplois d'ouvriers qualifiés, qui coexiste avec sa diffusion vers d'autres catégories.

La méthode du vieillissement permet de saisir l'évolution d'un groupe d'individus et repose sur le principe du pseudo panel. On enregistre les transformations qui ont affecté, au bout de quatre ans, le positionnement professionnel d'un groupe de jeunes d'un niveau de diplôme donné. On évalue ainsi les probabilités de changement qui affectent ce groupe et il est possible de comparer les situations en 1987 des jeunes de 1983, en 1991 des jeunes de 1987 et en 1995 des jeunes de 1991.

NB : cette méthode permet d'observer des déformations de structure, non des mobilités d'individus.

Le déclassement n'est donc pas un destin qui affecte uniformément l'ensemble des jeunes diplômés, et il n'est pas incompatible avec le maintien d'une forte reconnaissance du diplôme.

La rigidification des situations

La comparaison de la population jeune et de l'ensemble de la population prête à deux interprétations :

- selon l'une, les tendances concernant les populations des jeunes préfigurent la situation à venir ;
- selon l'autre, à l'inverse, ces tendances exagèrent des effets conjoncturels que corrige l'examen des situations de personnes professionnellement stabilisées.

Pour évaluer ce caractère plus ou moins transitoire de la situation des jeunes, on analysera la façon dont se transforme leur répartition dans les catégories socioprofessionnelles sur une période de quatre ans.

Les situations en 87 des jeunes de 83 et en 91 des jeunes de 87 font apparaître une corrélation entre réduction du taux de chômage et vieillissement, à l'exception des non diplômés. La période 91-95 est marquée par la croissance ou le maintien du taux de chômage initial, les diplômés de niveau V semblant relativement moins touchés. Ce chômage peut correspondre à une attente pour les uns, à une contrainte pour les autres. Il n'empêche que la période récente est marquée par une nette dégradation dans la possibilité d'accéder à un emploi.

Tableau 1 - Taux de chômage et effet de vieillissement

Années d'observation	JEUNES DE 1983		JEUNES DE 1987		JEUNES DE 1991	
	83	87	87	91	91	95
Non diplômés	31	33	31	31,2	27,8	42,5
Brevet	30	21	34	21	22	26
Niveau V	24	15	28	14	21	20
Niveau IV	12	9	14	9	16	14
Niveau III	5	4	5	4	5	8
Niveaux II et I	5	4	7	4	7	7

Source : INSEE - Enquêtes sur l'emploi, en %

Parmi les jeunes non diplômés		
Par rapport à 100 employés de service		En 83, on en observe 71 en 87 En 87, on en observe 68 en 91 En 91, on en observe 65 en 95
Par rapport à 100 ouvriers qualifiés		En 83, on en observe 141 en 87 En 87, on en observe 221 en 91 En 91, on en observe 206 en 95
Par rapport à 100 ouvriers non qualifiés		En 83, on en observe 69 en 87 En 87, on en observe 80 en 91 En 91, on en observe 79 en 95
Parmi les jeunes titulaires d'un brevet		
Par rapport à 100 professions intermédiaires		En 83, on en observe 168 en 87 En 87, on en observe 153 en 91 En 91, on en observe 64 en 95
Par rapport à 100 employés de bureau		En 83, on en observe 109 en 87 En 87, on en observe 100 en 91 En 91, on en observe 126 en 95
Par rapport à 100 employés de service		En 83, on en observe 69 en 87 En 87, on en observe 65 en 91 En 91, on en observe 101 en 95
Par rapport à 100 ouvriers qualifiés		En 83, on en observe 121 en 87 En 87, on en observe 161 en 91 En 91, on en observe 113 en 95
Par rapport à 100 ouvriers non qualifiés		En 83, on en observe 68 en 87 En 87, on en observe 74 en 91 En 91, on en observe 76 en 95
Parmi les jeunes diplômés de niveau V		
Par rapport à 100 employés de bureau		En 83, on en observe 106 en 87 En 87, on en observe 87 en 91 En 91, on en observe 103 en 95
Par rapport à 100 employés de service		En 83, on en observe 104 en 87 En 87, on en observe 102 en 91 En 91, on en observe 88 en 95
Par rapport à 100 ouvriers qualifiés		En 83, on en observe 106 en 87 En 87, on en observe 132 en 91 En 91, on en observe 118 en 95
Par rapport à 100 ouvriers non qualifiés		En 83, on en observe 68 en 87 En 87, on en observe 65 en 91 En 91, on en observe 77 en 95
Parmi les jeunes diplômés de niveau IV		
Par rapport à 100 professions intermédiaires		En 83, on en observe 106 en 87 En 87, on en observe 123 en 91 En 91, on en observe 120 en 95
Par rapport à 100 employés de bureau		En 83, on en observe 87 en 87 En 87, on en observe 82 en 91 En 91, on en observe 89 en 95
Par rapport à 100 employés de service		En 83, on en observe 67 en 87 En 87, on en observe 86 en 91 En 91, on en observe 92 en 95
Par rapport à 100 ouvriers qualifiés		En 83, on en observe 87 en 87 En 87, on en observe 70 en 91 En 91, on en observe 106 en 95
Parmi les jeunes diplômés de niveau III		
Par rapport à 100 cadres et professions intellectuelles		En 83, on en observe 216 en 87 En 87, on en observe 239 en 91 En 91, on en observe 144 en 95
Par rapport à 100 professions intermédiaires		En 83, on en observe 98 en 87 En 87, on en observe 95 en 91 En 91, on en observe 95 en 95
Par rapport à 100 employés de bureau		En 83, on en observe 77 en 87 En 87, on en observe 73 en 91 En 91, on en observe 79 en 95
Parmi les jeunes diplômés de niveaux II et I		
Par rapport à 100 cadres et professions intermédiaires		En 83, on en observe 112 en 87 En 87, on en observe 114 en 91 En 91, on en observe 108 en 95
Par rapport à 100 professions intermédiaires		En 83, on en observe 78 en 87 En 87, on en observe 73 en 91 En 91, on en observe 79 en 95
Par rapport à 100 employés de bureau		En 87, on en observe 57 en 91 En 91, on en observe 89 en 95

Corrélativement, deux mouvements sont particulièrement sensibles sur la période 1991-1995 :

- des catégories qui jouaient un rôle d'accueil provisoire sur le marché du travail tendent à fixer la main d'oeuvre. C'est le cas des emplois de service pour les titulaires du brevet, des emplois d'ouvriers non qualifiés pour les non diplômés et les diplômés de niveau V, des emplois de service et d'ouvriers qualifiés pour les diplômés de niveau IV, des emplois de bureau pour les diplômés des niveaux II et I ;
- les possibilités de promotion se réduisent, et cela est d'autant plus sensible que l'embellie des années 1987-1991 les avait fortement développées. Les exemples les plus frappants concernent la part des jeunes titulaires du brevet occupant quatre ans plus tard une profession intermédiaire et celle des diplômés de niveau III occupant une situation de cadre supérieur. Mais on trouve le même phénomène, moins marqué, entre emplois d'ouvriers qualifiés et non diplômés ou diplômés de niveau V.

Conclusion

L'explication des transformations de la relation entre diplôme et emploi par le seul phénomène du déclassement est limitée : le diplôme conserve une valeur de signal et de régulation. On constate en revanche que des diplômés ont tendance à diffuser vers des catégories socioprofessionnelles où ils étaient peu présents, en même temps qu'ils progressent dans celles où ils étaient déjà bien implantés. On pourrait résumer ce processus en disant que le lien entre diplôme et catégorie socioprofessionnelle se distend, alors même que l'accès aux différentes catégories socioprofessionnelles, ou tout au moins à la plupart d'entre elles, est de plus en plus conditionné par l'obtention d'un diplôme du niveau correspondant. De ce fait, les effets redistributeurs que jouaient les premières années de vie professionnelle se restreignent considérablement, surtout dans le contexte actuel de rareté de l'emploi.

Face à cela, la réduction du nombre de diplômés n'entraînerait ni création d'emplois, ni meilleure adaptation aux besoins de la production. La question fondamentale n'est-elle pas celle de la meilleure utilisation possible pour la société des compétences qu'elle produit ?

Jean-Louis Kirsch, Jean-Pierre Desgoutte

Bibliographie

- Baudelot Christian, Establet Roger, 1988, *Le niveau monte*, Le Seuil, Paris.
- "Diplômés : le trop plein ?", Dossier du n° 11 de *Stratégies Ressources Humaines*, automne 1994.
- Bédoué Catherine, Espinasse Jean-Michel : "France : politique éducative, amélioration des compétences et absorption des diplômés par l'économie", in *Sociologie du travail*, Vol. XXXVII 4/95.
- Bordes Marie-Madeleine, Guillemot Danièle, 1994 : "Marché du travail. Séries longues". *INSEE Résultats, Emploi-Revenus*, n° 62-63.